

Le Conseil Scientifique du 28 novembre s'annonçait très long, car composé de 32 points à l'ordre du jour.

A tel point que le conseil restreint a été déplacé au 8 décembre. Ce CS a tenu toutes ses promesses et a été interminable.

Il y a des informations positives (?) : la contractualisation avance, l'Advisory board de LUE a été reçu (et a émis des recommandations, par exemple de ne pas négliger le disciplinaire).

Il y a des informations moins positives (?) : l'UL n'a obtenu aucune EUR. Seulement 29 projets ont été retenus alors qu'une centaine était attendue. Les IDEX non parisiens ont absorbé le tiers des financements.

Des membres de l'établissement ont obtenu des prix importants (prix de l'académie des sciences, médaille de bronze du CNRS)

Et il y a des nouvelles intéressantes : l'établissement, comme Toulouse 3, Lyon 1, Renne 1, arrête son abonnement à Springer au 1er janvier 2018 et des négociations sont en cours avec Elsevier. Cette décision est motivée par le fait que les éditeurs gagnent des sommes énormes sur notre production scientifique, puis nous rackette pour qu'on accède à notre production scientifique.

Pour mémoire, grâce à ISTEEX tous les fonds jusqu'à 2014 restent accessibles. Les difficultés apparaîtront sur les dernières années. Les négociations restent extrêmement tendues.

Une journée de discussions sur ces questions sera organisée avec le CS.

Après la validation des précédents comptes rendus, la matinée a été animée par la campagne d'emplois.

L'établissement a appris hier soir que le GVT serait au moins couvert aux deux tiers (!!).

C'est une relative bonne nouvelle puisque le GVT non compensé avait été présenté en Sénat comme étant la raison principale des "décalages" de postes.

Il nous a été proposé de décaler/geler des postes : 16 PR, 21 MCF, 44 postes de BIATSS. Il y aura donc 22 PR, 44 MCF et 158 BIATSS postes publiés.

Nous n'avons pas manqué de rappeler que cette campagne était absurde et allait revenir à détruire toute une campagne d'emploi dans les trois prochaines années. Le seul objectif est de faire du gel (=suppression) de support de poste pour faire des économies, alors même que le besoin financier est très limité et les besoins sur le terrain sont manifestes. Le président a insisté sur le fait que nous ne faisons que revenir à une situation antérieure aux RCEs. La justification actuelle est de dire que l'on pourra améliorer nos recrutements en améliorant le profilage des postes si on prend un an de plus pour bien caler ces profils (sic.). Il y a eu 7 votes contre (dont nous deux) et 4 abstentions.

Nous sommes revenus sur la contractualisation et avons validé plusieurs unités de recherche, ainsi que les directeurs du 2L2S, CITHEFOR et LOTERR.

Une séquence sur les écoles doctorales a clos la matinée. Leur contractualisation a été validée, la répartition du nombre de contrats doctoraux entre les pôles a fait l'objet d'une discussion, certains pôles s'estimant très sous-dotés (ce qui explique 3 votes contre). Nous avons été saisis d'une question importante sur l'impression des thèses en vue de leur soutenance qui ne doit en aucun cas retomber sur les doctorants (a priori, souvent le cas en SHS) qui a animé la fin de la matinée.

L'après-midi s'est ouverte sur les réponses à l'AAP de la région. La situation reste complexe, les dossiers n'étant pas encore terminés. Par ailleurs, nous avons discuté de la nouvelle gestion des financements colloques et manifestations scientifiques, et d'aide à l'édition. Le CS transfère aux pôles la gestion tout en maintenant les flux financiers sur ces questions.

La région ayant modifié son AAP, le co-financement va trouver une nouvelle organisation qui sera portée par les pôles (modalités, instruction & classements) et supervisée par le CS (validation & attribution de moyens).

Enfin, nous avons désigné des représentants du CS dans diverses instances (l'un de nous sera membre de la commission/ groupe de travail "produisants" pour rappeler l'absurdité d'une telle définition). Puis, nous avons validé la possibilité d'obtenir des décharges de service pour les tremplins-ERC (collègues qui ont passé les premiers tours de l'ERC) (96H max) et les lauréats de l'appel LUE Futur Leader (64h max).

Deux accords-cadres ont été validés, ainsi que des GIS et GDR. Nous avons discuté du traitement des GDR en CS.

Et grâce à la bienveillance générale, aucune question diverse n'a été posée ce qui nous a permis de nous arrêter après 7h30 de CS.

Maxime Amblard
Lydéric France
élus PUUSP